

Magneux-Infos - septembre 2023

Secrétariat de mairie : Tél - 04 77 76 10 76

Horaires d'ouverture au public : mardi et vendredi : 14h à 17h / mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h

Mèl : mairie.magneuxhauterive@orange.fr—site : magneuxhauterive.fr

Sécheresse

Une grande partie du département, dont MAGNEUX-HAUTE-RIVE, est placée en état de **CRISE eau potable**.

Seul l'arrosage des potagers est autorisé de 20h à 8h.

Canal du Forez : toujours en niveau ALERTE.

Cette économie de la ressource en eau doit être l'affaire de tous !

Relève des compteurs d'eau

Par Loire Forez, **à partir du lundi 18 septembre.**

Merci de réserver un bon accueil au personnel.

Un avis de passage sera déposé dans la boîte à lettres en cas d'absence

Catastrophe naturelle sécheresse

La commune a été reconnue le 8 septembre 2023 en état de catastrophe naturelle (sécheresse), pour la période du 01-04 au 30-09-2022.

Si vous êtes concernés par des dégâts causés par la sécheresse sur vos bâtiments, vous avez un **délai de 30 jours** pour prendre contact avec votre assurance, **à compter du 8 septembre 2023.**

Cours de gym adultes

Reprise des cours de gym

lundi 18 septembre

de 20h à 21h

Salle des fêtes

Cours d'essai sur septembre pour les personnes intéressées!

Marche et club détente et loisirs

Rendez-vous salle de la mairie tous les jeudis à 13h30 pour la marche

Club détente et loisirs : tous les mercredis à 14h—salle de la mairie

Renseignements : Denis VIAL / 07 88 49 89 67

PLUi—modification simplifiée

Du 4 septembre au 6 octobre, lancement de la modification n°1 du PLU i. Le dossier de modification, ainsi qu'un registre de mise à disposition, sont accessibles en mairie, aux horaires d'ouverture, **à partir du 4 septembre 2023**